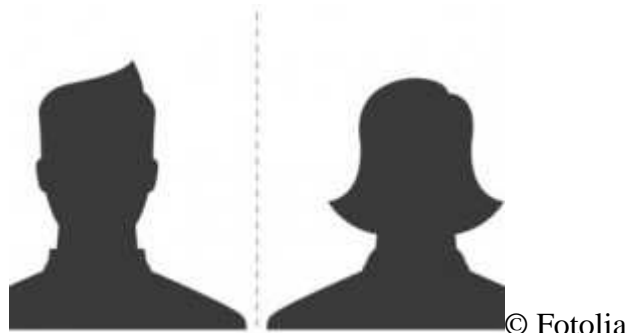


Egalité femme-homme

Intercos : le maillon faible de la parité

Publié le 24/03/2016 • Par [Pablo Aiquel](#), [Romain Mazon](#) • dans : [A la une](#), [France](#)



8% de femmes présidentes, 18% de femmes dans les exécutifs : une étude de l'association « Elles aussi », en partenariat avec l'ADCF, démontre que la gouvernance des EPCI est fortement masculine. A la suite de la loi Notre, les fusions en cours vont probablement aggraver la situation. Estelle Grelier, la secrétaire d'Etat aux Collectivités territoriales commente les résultats de l'enquête.

Tirer la sonnette d'alarme, voilà l'objectif de [l'enquête nationale](#) sur la place des femmes dans les conseils communautaires menée tout au long de l'année 2015 par l'association « Elles aussi, pour la parité dans les instances élues », en partenariat avec l'Assemblée des communautés de France, qui a fait l'objet d'un colloque au Sénat, mercredi 24 mars.

Menée sur 2127 EPCI, grâce à un travail collectif et minutieux, l'étude réalisée avec des moyens du bureau de l'association révèle des résultats édifiants dans les établissements de coopération intercommunale, toutes strates et territoires confondus.

Certes, le système de listes paritaires dans les communes plus peuplées a permis de voir progresser le nombre de conseillères communautaires, qui atteint 32% (24% des conseils comptent plus de 40% de femmes, 10% de conseils n'en comptent que moins de 10%).

Mais il n'y a que 8% de femmes présidentes d'EPCI, 18% de femmes dans les exécutifs et surtout 23% d'exécutifs exclusivement masculins et seuls 8% d'exécutifs avec plus de 40% de femmes.

Conséquence du mode d'élection

Les conseils avec plus de 40% de femmes sont assez bien repartis entre les quatre strates

définies par l'enquête : 12% dans les moins de 10.000 hab., 22% dans les 10 à 10.000 hab., 33% dans les 20 à 50.000 hab. et 57% dans les grandes intercos de plus de 50.000 hab.

Quant aux exécutifs avec plus de 40% de femmes, ils se distribuent à hauteur de 10% dans la première catégorie, 8% dans la deuxième, 4% dans la troisième et 6% dans la dernière.

En revanche, les conseils avec moins de 20% de femmes sont plus nombreux dans les EPCI de moins de 10.000 hab (19%) et 10 à 20.000 hab. (7%) que dans les plus grandes : 3% dans les 20 à 50.000 et 0% dans les plus de 50.000 hab.

Une tendance renforcée dans les exécutifs sans femmes qui sont 33% dans la première catégorie, 20% dans la deuxième, 16% dans la troisième, tandis que seuls 6% des exécutifs des EPCI de plus de 50.000 hab. n'ont aucune femme.

« C'est le mode d'élection qui entraîne cet effet-là, les têtes de liste sont surtout des hommes, et certaines communes sont obligées de n'envoyer qu'un conseiller au conseil communautaire », explique Armelle Danet, co-présidente d'Elles aussi.

« Avec les fusions en cours, les chiffres vont chuter. Moins il y aura de conseillers communautaires, plus il y aura d'hommes dans les conseils et dans les exécutifs des EPCI » s'inquiète-t-elle.